

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT BONNET DES BRUYERES

Séance du 17 janvier 2025

Nombre de conseillers :

2025 003

- en exercice : 10
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Bonnet des Bruyères s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine CARTILLIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 janvier 2025

Présents : Martine CARTILLIER, Patrice AUFRANT, Philippe BESSON, Andrée TILLET, Stéphane COMPTE, Arnaud GAUTHIER, Perrine GAUTHIER, Nathalie DUCROT et Yves CHARNAY.

Absents excusés : Roger DESPERRIER.

Objet : SYTRAL : plan de mobilité

Madame Le Maire fait part du projet de plan de mobilités arrêté par le Conseil d'Administration du SYTRAL. Le Conseil Municipal étudie ce rapport. Madame Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer. Après délibération, le Conseil Municipal **EMET UN AVIS DEFAVORABLE** sur ce projet de plan de mobilité car l'ensemble du département du Rhône n'est pas desservi de façon équitable, et que le Haut Beaujolais est délaissé de ce plan de mobilité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire,
Andrée TILLET,



Le Maire,
Martine CARTILLIER,

